

RÉSUMÉ ÉPIDÉMIOLOGIQUE AMÉLIORÉ

L'orthopoxvirose simienne en Ontario : du 1^{er} janvier au 7 septembre 2024

Publié le 17 septembre 2024

Introduction

Ce rapport publié toutes les deux semaines livre un résumé épidémiologique des cas confirmés d'orthopoxvirose simienne en Ontario et présente de l'information tirée du Système de gestion de l'information sur la santé publique de l'Ontario (SIISP) en date du **11 septembre 2024**.

La définition provinciale actuelle de cas d'orthopoxvirose simienne se trouve à l'Annexe 1 du Protocole concernant les maladies infectieuses pour [l'orthopoxvirose simienne](#) (en anglais). Pour en savoir plus sur cette infection, visiter la [page Web sur l'orthopoxvirose simienne](#) de Santé publique Ontario (SPO).

En raison d'une mise à niveau du système, les données sur la vaccination (y compris les doses administrées et la vaccination parmi les cas confirmés) n'ont pas été actualisées dans le présent rapport. Lorsqu'elles sont présentées, ces données sont à jour au 30 août 2024.

Messages clés

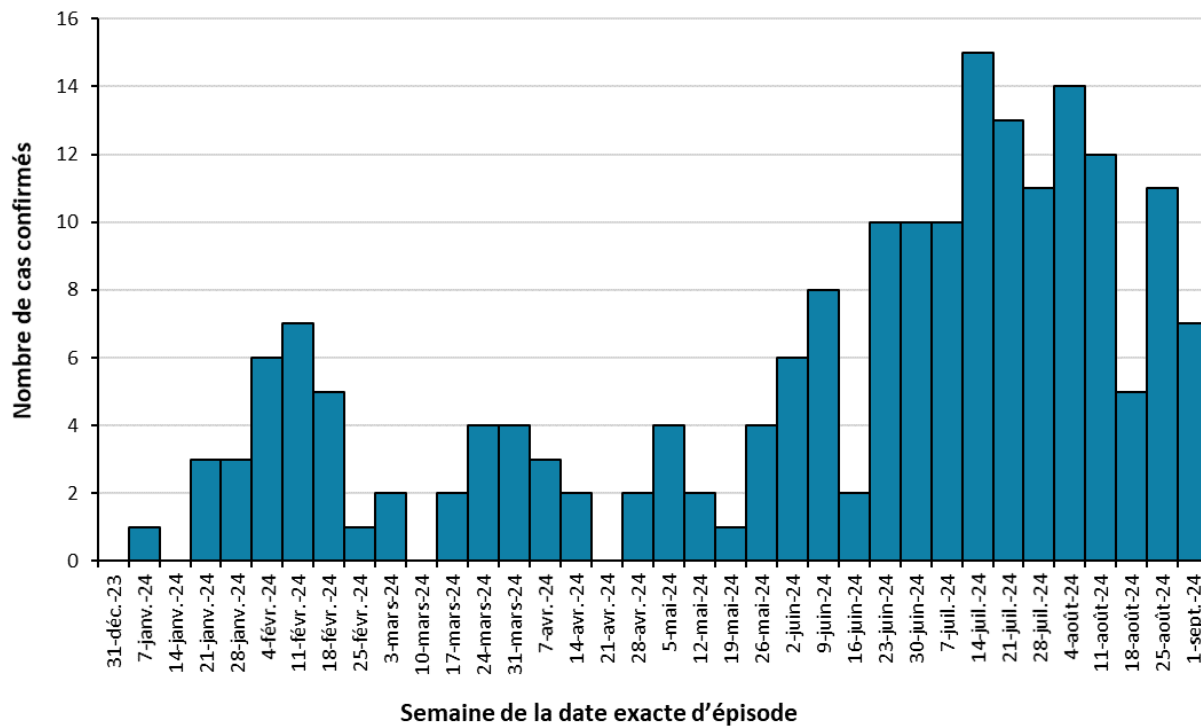
- On a observé une augmentation de l'activité de l'orthopoxvirose simienne en Ontario depuis la mi-janvier 2024, avec un total de 190 cas confirmés entre le 1^{er} janvier et le 7 septembre 2024. En guise de comparaison, seulement 33 cas confirmés ont été déclarés en 2023. Les tendances relatives à l'âge, au genre et aux facteurs de risque sont similaires entre les cas de 2023 et ceux de 2024. Pour plus de détails sur les cas signalés en 2023, consulter le [résumé épidémiologique sur l'orthopoxvirose simienne](#) publié le 25 juin 2024.
- Les bureaux de santé publique (BSP) qui ont déclaré des cas, en particulier ceux de la région du grand Toronto et d'Ottawa, devraient encourager les fournisseurs de soins de santé à faire passer un test de dépistage aux personnes présentant des données cliniques compatibles avec l'orthopoxvirose simienne.
- En date du 30 août 2024, seulement 36,3 % des personnes qui ont reçu une dose du vaccin Imvamune^{MD} en Ontario ont reçu leur deuxième dose. Les BSP en Ontario devraient continuer à promouvoir l'administration d'une série de deux doses du vaccin Imvamune^{MD} aux personnes [admissibles](#). Les personnes qui ont déjà été atteintes d'orthopoxvirose simienne confirmée en laboratoire et celles qui ont reçu la série de deux doses du vaccin Imvamune^{MD} n'ont pas besoin d'une dose de rappel.
- Le 14 août 2024, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'orthopoxvirose simienne représentait une urgence de santé publique de portée internationale en raison de la propagation du clade 1b du virus, un variant plus grave, dans certains pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre. À ce jour, aucun cas de clade 1b d'orthopoxvirose simienne n'a été signalé en Ontario.

Faits saillants

- Depuis le 1^{er} janvier 2024, un total de 190 cas d'orthopoxvirose simienne confirmés en laboratoire ont été signalés en Ontario ([figure 1](#)).
- 185/190 cas (97,4 %) étaient des hommes, 4/190 cas (2,1 %) étaient des femmes et 1/190 (0,5 %) cas état de sexe inconnu ([tableau 1](#)). Trois des quatre femmes avaient eu des contacts sexuels avec des partenaires masculins, dont l'un est un cas connu. Les renseignements concernant le quatrième cas de sexe féminin sont inconnus.
- 163/190 cas (85,8 %) sont âgés entre 20 et 49 ans. L'âge médian est de 35,5 ans (fourchette d'âge : 29,3 à 43,2 ans) ([tableau 1](#)).
- Deux cas ont nécessité une hospitalisation et aucun décès n'a été signalé ([tableau 1](#)).
- Des 166 cas signalés en date du 30 août 2024, 15,7 % ont reçu 2 doses d'Imvamune^{MD} et 24,7 % ont reçu 1 dose. La majorité des cas n'étaient pas vaccinés (59,6 %) ([tableau 1](#)).
- 159/190 cas (83,7 %) ont été signalés par le BSP de Toronto; les 31/190 autres cas (16,3 %) ont été signalés par dix autres BSP ([tableau 2](#)).
- 162/190 cas (85,3 %) ont déclaré au moins un facteur de risque, dont les plus souvent mentionnés étaient : avoir un rapport sexuel ou intime avec un partenaire de même sexe (142/162; 87,7 %), avec un nouveau partenaire ou plusieurs partenaires (130/162; 80,2 %) ou avec un partenaire anonyme (98/162; 60,5 %).
- 24/162 (14,8 %) des cas ayant déclaré au moins un facteur de risque ont indiqué avoir voyagé à l'extérieur de l'Ontario au cours des 21 jours précédant l'apparition des symptômes, ce qui porte à croire que la majorité des cas ont été infectés en Ontario (c'est-à-dire par transmission locale continue).
- Depuis le 1^{er} janvier 2024, 1 028 nouvelles personnes ont passé un test de dépistage de l'orthopoxvirose simienne. Le pourcentage de positivité hebdomadaire a culminé à 48,4 % pendant la semaine du 30 juin 2024, et est demeuré supérieur à 30,0 % durant les trois premières semaines de juillet, avant de diminuer au cours des dernières semaines ([figure 2](#)).
- Entre le 1^{er} janvier 2024 et le 30 août 2024, un total de 2 783 doses du vaccin Imvamune^{MD} ont été administrées à 1 472 personnes en Ontario. En date du 30 août 2024, jusqu'à maintenant, 438 premières doses et 386 deuxièmes doses ont été administrées ([figure 3](#)).

Caractéristiques des cas

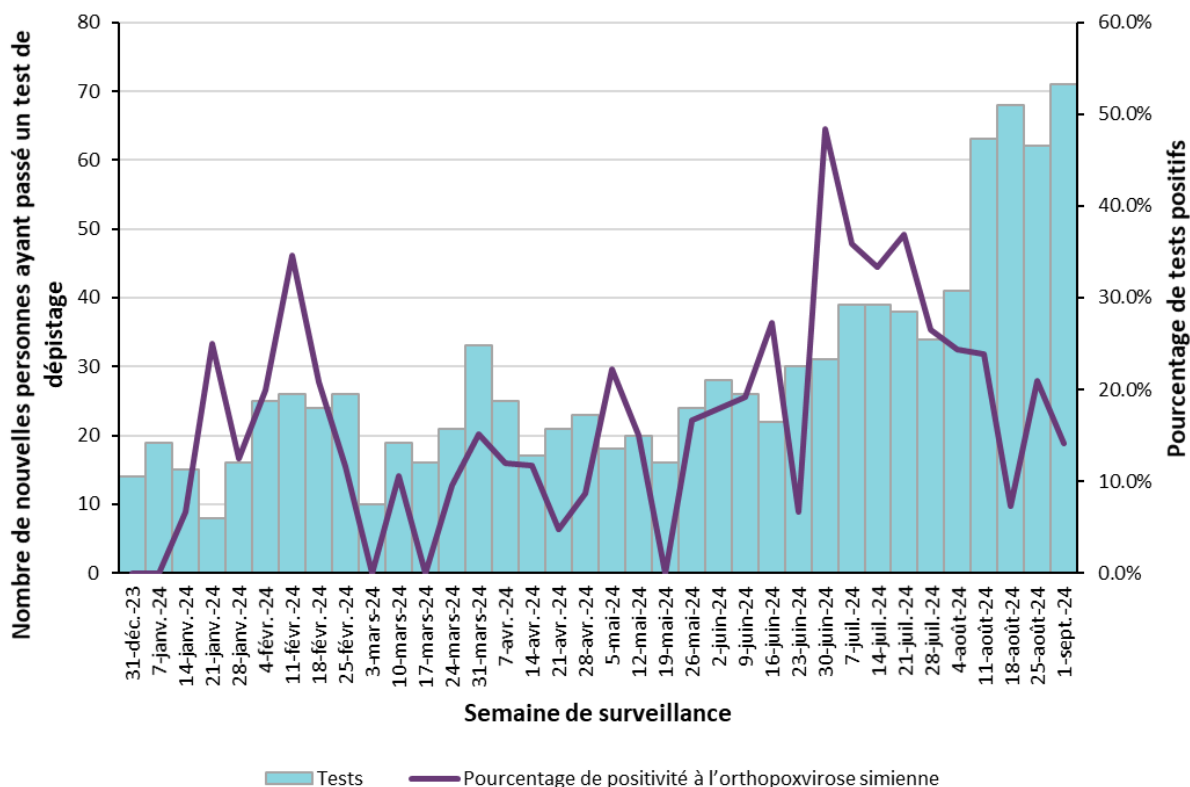
Figure 1 : Cas confirmés d'orthopoxvirose simienne selon la semaine de la date exacte d'épisode : Ontario, du 1^{er} janvier au 7 septembre 2024



Source des données : Système de gestion de l'information sur la santé publique de l'Ontario (SIISP)

Remarque : La date d'épisode exacte est définie dans la section [Mise en garde concernant les données](#). En raison de délais possibles entre l'apparition des symptômes, la communication des résultats des tests en laboratoire et la saisie de données dans le SIISP, le nombre de cas pour la dernière semaine pourrait être incomplet et doit être interprété avec prudence.

Figure 2. Nombre de nouvelles personnes ayant passé un test de dépistage de l'orthopoxvirose simienne et pourcentage de positivité par semaine : Santé publique Ontario, du 1^{er} janvier au 7 septembre 2024



Source des données : Système de gestion de l'information du laboratoire de Santé publique Ontario

Remarque : Les cas ont été attribués à une semaine à l'aide de la date de collecte des échantillons, lorsqu'elle était fournie, ou, dans le cas contraire, de la date d'ouverture de session. Il se peut que les analyses pour la semaine la plus récente ne soient pas terminées. Les données sont présentées à l'échelle du patient unique. Puisque Santé publique Ontario n'est pas le seul fournisseur de tests de dépistage de l'orthopoxvirose simienne en Ontario, les données peuvent ne pas offrir une représentation complète des personnes ayant fait l'objet d'un test dans la province. Pour plus de détails, voir les [notes techniques](#).

Tableau 1. Caractéristiques des cas confirmés d’orthopoxvirose simienne : Ontario, du 1^{er} janvier au 7 septembre 2024

Caractéristiques des cas	du 1 ^{er} janvier au 7 septembre 2024 n (%)
Homme	185 (97,4 %)
Femme	4 (2,1 %)
Inconnu	1 (0,5 %)
< 20 ans	1 (0,5 %)
20 à 29 ans	51 (26,8 %)
30 à 39 ans	76 (40 %)
40 à 49 ans	36 (18,9 %)
≥ 50 ans	26 (13,7 %)
Aucun vaccin*	99/166 (59,6 %)
1 dose d’Imvamune ^{MD*}	41/166 (24,7 %)
2 doses d’Imvamune ^{MD*}	26/166 (15,7 %)
Hospitalisation	2 (1,1 %)
Décès	0 (0 %)
Total des cas signalés	190 (100 %)

Sources des données : SIISP et Répertoire numérique des immunisations (RNI)

Remarque : Les catégories « Homme » et « Femme » reflètent l’expérience intime et personnelle qu’a une personne de son genre et ne correspondent pas nécessairement au sexe qui lui a été assigné à la naissance. Le nombre de cas peut varier en raison des mises à jour des données effectuées par les bureaux de santé publique.

*En raison d’une mise à niveau du système, les données sur la vaccination n’ont pas été actualisées dans le présent rapport. La dernière mise à jour remonte au 30 août 2024.

Tableau 2. Cas confirmés d'orthopoxvirose simienne diagnostiqués selon le bureau de santé publique* et l'année : Ontario, du 1^{er} janvier au 7 septembre 2024

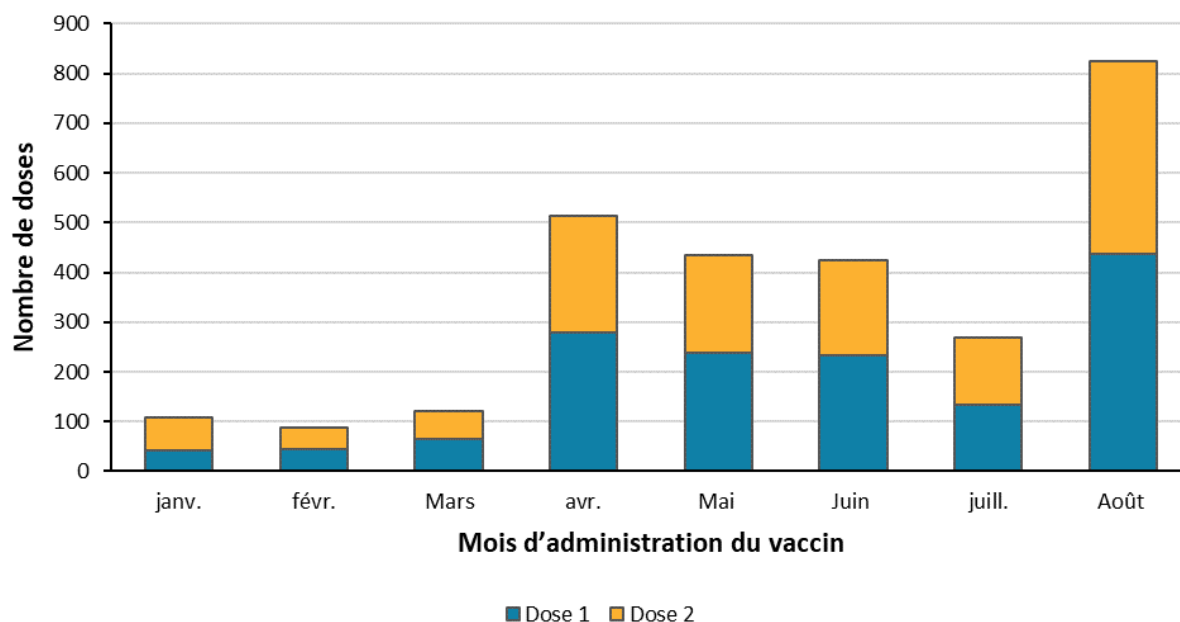
Bureau de santé publique	1 ^{er} janvier au 7 septembre 2024 n (%)
Bureau de santé publique de Toronto	159 (83,7 %)
Santé publique Ottawa	7 (3,7 %)
Bureau de santé publique de la région de Peel	5 (2,6 %)
Bureau de santé publique de Hamilton	4 (2,1 %)
Bureau de santé de la région de Durham	3 (1,6 %)
Bureau de santé de la région de Halton	2 (1,1 %)
Bureau de santé publique de la région de Waterloo	2 (1,1 %)
Bureau de santé publique Wellington-Dufferin-Guelph	2 (1,1 %)
Bureau de santé publique de la région de York	2 (1,1 %)
Bureau de santé de Middlesex-London	2 (1,1 %)
Bureau de santé du district de Simcoe Muskoka	2 (1,1 %)
Total	190 (100 %)

Source des données : SIISP

*23/34 bureaux de santé publique n'ont signalé aucun cas confirmé d'orthopoxvirose simienne depuis le 1^{er} janvier 2024 et ne sont pas inclus dans le tableau 2.

Vaccination

Figure 3. Nombre de doses du vaccin Imvamune^{MD} administrées en Ontario, selon le nombre de doses et le mois d'administration, du 1^{er} janvier au 7 septembre 2024 (n = 2 783 doses)



Source des données : RNI

*En raison d'une mise à niveau du système, les données sur la vaccination n'ont pas été actualisées dans le présent rapport.

Notes techniques

Sources des données

- Les données présentées dans le présent rapport se fondent sur les renseignements entrés dans :
- la base de données du Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP) du ministère de la Santé de l'Ontario en date du **7 septembre 2024**;
- le Système de gestion de l'information du laboratoire de Santé publique Ontario en date du **7 septembre 2024**;
- le Répertoire numérique des immunisations (RNI) en date du **30 août 2024**.
- Le SIISP est un système dynamique de déclaration des maladies qui permet de mettre à jour sur une base continue les données saisies précédemment. Par conséquent, les données extraites du SIISP constituent un instantané au moment de l'extraction et peuvent différer de celles des rapports précédents ou ultérieurs.

Mise en garde concernant les données

- Les données ne représentent que les cas confirmés d'orthopoxvirose simienne signalés aux bureaux de santé publique et consignés dans le SIISP. Par conséquent, tous les nombres comporteront des degrés divers de sous-déclaration en raison de divers facteurs, comme la sensibilisation à la maladie et les comportements liés à l'obtention de soins médicaux qui peuvent dépendre de la gravité de la maladie, des pratiques cliniques, des modifications apportées aux tests de laboratoire et des comportements en lien avec le signalement.
- Seuls les cas d'orthopoxvirose simienne correspondant à la classification des cas confirmés selon les définitions de cas sous surveillance du ministère de la Santé de l'Ontario sont inclus dans le nombre de cas déclarés.
- Les cas d'orthopoxvirose simienne sont déclarés selon la date d'épisode, qui est la date estimée de l'apparition de la maladie pour un cas donné. Pour déterminer cette date, le SIISP utilise la hiérarchie suivante : Date d'apparition > Date de prélèvement de l'échantillon > Date de l'analyse en laboratoire > Date de déclaration.
- Par exemple, si une date d'apparition est indiquée, elle devient la date d'épisode. Autrement, on utilise la prochaine date dans la hiérarchie (c.-à-d., la date de prélèvement de l'échantillon), et ainsi de suite.
- La répartition du nombre de cas par région géographique est fondée sur le bureau de santé qui a fait le diagnostic (BSD). S'entend du BSD le bureau de santé publique du territoire où résidait la personne au moment de l'apparition ou de la déclaration de la maladie et pas nécessairement du lieu d'exposition.
- Le statut vaccinal des cas d'orthopoxvirose simienne a été déterminé comme suit :
 - Aucun vaccin : N'a reçu aucune dose du vaccin Imvamune^{MD}, ou la date d'épisode se situe dans les 14 jours suivant l'administration de la première dose.
 - 1 dose d'Imvamune^{MD} : La date d'épisode est postérieure de plus de 14 jours à l'administration de la première dose ou se situe dans les 14 jours suivant l'administration de la deuxième dose.
 - 2 doses d'Imvamune^{MD} : La date d'épisode est postérieure de plus de 14 jours à l'administration de la deuxième dose.

- Les cas hospitalisés incluent les cas dont la description du type d'intervention est « Hospitalisation » ou « USI » et dont la date de début d'intervention est identique ou postérieure à la date d'épisode.
- Les décès incluent les cas dont le résultat est « Décès » et le type de décès n'est pas « Maladie transmissible non liée à la cause du décès ».
- Ont été exclus les cas pour lesquels la disposition a généré l'un des messages suivants : ENTRÉ PAR ERREUR, NON CONFORME À LA DÉFINITION, CAS EN DOUBLE-NE PAS UTILISER ou toute autre variation de ces mentions.
- Il peut exister des cas en double parce que des ensembles de données en double n'ont pas été identifiés et exclus, à moins qu'ils aient déjà été résolus à l'échelle locale ou provinciale avant l'extraction des données du SIISP.
- Le nombre de nouvelles personnes ayant passé un test de dépistage de l'orthopoxvirose simienne exclut celles dont les résultats du test sont invalides, indéterminés ou en attente. Pour les personnes ayant plusieurs résultats, la hiérarchie suivante a été utilisée pour assigner un seul résultat : Détecté > Indéterminé > Non détecté > Invalide > En attente. Lorsqu'une personne avait plusieurs résultats au même niveau hiérarchique, on a retenu le premier résultat.
- Les données relatives aux facteurs de risque, y compris celles sur les hospitalisations et les décès, peuvent être incomplètes pour les cas signalés au cours des semaines les plus récentes et doivent être interprétées avec prudence. Ces renseignements peuvent être mis à jour dans les rapports ultérieurs en fonction de la collecte et de la saisie de données supplémentaires par les bureaux de santé publique.

Modèle proposé pour citer le document

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario), Résumé épidémiologique amélioré – L'orthopoxvirose simienne : du 1^{er} janvier au 7 septembre 2024, Toronto, ON, Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2024.

Avis de non-responsabilité

Santé publique Ontario (SPO) a conçu le présent document. SPO offre des conseils scientifiques et techniques au gouvernement aux agences de santé publique et aux fournisseurs de soins de santé de l'Ontario. Les travaux de SPO s'appuient sur les meilleures données probantes disponibles au moment de leur publication. L'application et l'utilisation du présent document relèvent de la responsabilité des utilisateurs. SPO n'assume aucune responsabilité relativement aux conséquences de l'application ou de l'utilisation du document par quiconque. Le présent document peut être reproduit sans permission à des fins non commerciales seulement sous réserve d'une mention appropriée de SPO. Aucun changement ni aucune modification ne peuvent être apportés à ce document sans la permission écrite explicite de SPO.

Santé publique Ontario

Santé publique Ontario est un organisme du gouvernement de l'Ontario voué à la protection et à la promotion de la santé de l'ensemble de la population ontarienne ainsi qu'à la réduction des iniquités en matière de santé. Santé publique Ontario met les connaissances et les renseignements scientifiques les plus pointus du monde entier à la portée des professionnels de la santé publique des travailleurs de la santé de première ligne et des chercheurs.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet de SPO, veuillez consulter santepubliqueontario.ca.